

Compte-rendu #39 - Séance du 7 novembre 2023

Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles

1. Question du député Michele Di Mattia (PS) :

[« Nouveau statut de chercheur-entrepreneur »](#)

L'Université de Mons a récemment annoncé la création d'un nouveau statut, le « chercheur-entrepreneur », afin d'offrir un soutien spécifique aux scientifiques souhaitant développer leur propre entreprise à partir de leurs travaux de recherche.

Quel regard porte la ministre sur l'émergence de ce nouveau statut ? D'autres universités envisagent-elles de développer un programme similaire ? Quelles sont les priorités afin de promouvoir l'entrepreneuriat et la collaboration entre le monde de la recherche et les différents secteurs professionnels ?

Réponse de Mme Françoise Bertieaux, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles :

« Si la Fédération Wallonie-Bruxelles ne propose rien de spécifique pour encourager cette pratique dans le cadre de la recherche fondamentale, ce n'est pas par manque d'intérêt, mais pour respecter la répartition de la compétence relative à la recherche entre les différentes entités belges. Et ce n'est pas chose aisée.

Cependant, je me réjouis que de telles initiatives voient le jour. Je suis persuadée que ce sont les résultats des recherches menées au sein des établissements de l'enseignement supérieur qui nous permettront de relever les défis auxquels nous sommes et serons confrontés. La collaboration entre le monde de la recherche et les secteurs professionnels est essentielle pour y parvenir. **La formation des chercheurs n'est pas de la compétence de notre gouvernement, mais relève de la liberté académique.** Je fais entièrement confiance aux universités afin de trouver le programme de formation le plus adéquat pour ce type de profil. »



Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/1000000020d60df>



www.observatoire.frs-fnrs.be



<https://www.linkedin.com/company/observatoire-frs-fnrs/>



<https://twitter.com/ObsFNRS>

Ce compte-rendu se veut uniquement le relai et la synthèse des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques ne prend en aucun cas position sur les éléments présentés dans ces discussions.